



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE – SAINT-MAURICE**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ que lors de l'assemblée régulière qui se tiendra le **12 janvier 2021 à 19 h** à la salle du Conseil, située au Centre communautaire de Lac-Édouard, les membres du Conseil municipal de Lac-Édouard devront statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO : 2020-004, matricule no 9681_23_3242_00.0000, lot # 5 782 062, lac Édouard

Nature et effets :

Demande d'ajouter 72 pi² à la superficie maximale autorisée de 600 pi² pour la construction d'un garage. Le propriétaire ne prévoit pas d'agrandissement futur.

Raison : Construction future

Règlement de Zonage, article 4.4.2

La superficie combinée des bâtiments accessoires ne doit pas excéder douze pourcent (12%) de la superficie du terrain. La superficie maximum des garages est fixée à 55,7 m² (600 pi²).

Identification du site concerné : Lot # 5 782 062

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du Conseil municipal relativement à cette demande.

AVIS FAIT ET DONNÉ à Lac-Édouard ce 1^{er} jour du mois de décembre 2020.

Mélanie Dagenais

Mélanie Dagenais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélanie Dagenais, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-Édouard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant copies aux endroits désignés par le règlement 158-2018, et ce, le 1^{er} décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 1^{er} jour de décembre 2020.



Mélanie Dagenais,

Directrice générale et secrétaire-trésorière